



CSA Ministériel Travail – Emploi du 25 juillet 2024

Motion adoptée unanimement

Alors qu'il est urgent de satisfaire les revendications sociales – à commencer par le retrait de la contre-réforme des retraites, l'augmentation du SMIC, des salaires, des pensions, du point d'indice et des minima sociaux, ainsi que le renforcement des services publics – des mesures drastiques d'austérité sont à l'ordre du jour dans tous les Ministères.

Le Ministère du Travail et de l'Emploi n'échappe pas aux conséquences du plan d'économie, annoncé par le gouvernement ATTAL démissionnaire, ne disposant plus d'aucune légitimité.

Nous, représentant.es des agent.es au sein du CSA ministériel Travail – Emploi, condamnons fermement la note de la SG des ministères sociaux du 15 juillet 2024 qui ne nous a même pas été transmise et qui n'est pas portée à l'ordre du jour de la réunion de ce jour. Ses conséquences sont pourtant immédiates : un gel systématique des recrutements est annoncé, « indépendamment des ETPT non consommés ». Il s'agit donc de tout bloquer, alors que la situation n'est pas acceptable dans de nombreux services et que de nombreux recrutements sont vitaux à leur fonctionnement immédiat.

Quand il s'agit de recruter, ça prend des années ; quand il s'agit de supprimer, ça prend moins de quelques jours ! Il s'agit tout simplement d'un plan social qui vise en priorité les contrats précaires, mais pas seulement et qui ne s'affiche pas, en tant que tel ! Il s'agit des méthodes des patron.nes voyous !

Nous demandons le retrait immédiat de la note du 15 juillet 2024 et la prise immédiate des mesures nécessaires pour que tous les postes vacants soient pourvus.

Nous dénonçons également les décisions qui nous semblent arbitraires de fin de détachement et de non titularisation sur des postes d'Inspecteur.trices du travail. Alors que des centaines de postes sont vacants et que nos services peinent à recruter, c'est un signal extrêmement négatif qui est envoyé.

Nous demandons la titularisation immédiate de nos collègues.

Nous demandons, en urgence :

- **une réunion exceptionnelle du CSA ministériel Travail – Emploi, consacrée à la note du 15 juillet 2024, sa fiche d'application et les effectifs**
- **une réunion exceptionnelle de la F3SCT ministérielle, consacrée aux risques générés par les décisions brutales prises actuellement au sein du Ministère Travail – Emploi.**

Nous vous informons que nos organisations sollicitent en parallèle un rendez-vous urgent avec Mme La Ministre.